

**NOTICE RELATIVE À LA PRÉPARATION AUX ÉPREUVES D'ACCÈS AU CYCLE
PRÉPARATOIRE AU CONCOURS INTERNE D'ENTRÉE À L'ÉNA (PÉNA)
- SESSION 2021 -**

L'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) organise, à l'intention des fonctionnaires et agents de l'État réunissant les conditions requises pour se présenter au concours 2021, une préparation aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'École Nationale d'Administration (pré-concours ÉNA).

Conditions d'accès à la préparation au pré-concours de l'ÉNA

Cette préparation s'adresse aux fonctionnaires ou agents publics justifiant, hors période de stage, de quatre années au moins de services publics effectifs au 31 octobre 2021.

Nul ne peut concourir plus de trois fois au total au concours d'accès au cycle préparatoire à l'ÉNA.



L'ouverture de cette préparation ne présume pas de l'ouverture effective d'un pré-concours 2021, ni d'un concours d'entrée à l'ÉNA en 2022.
Si la nature des épreuves devait être modifiée en cours de préparation, l'IGPDE adaptera le contenu de la préparation dans la mesure du possible.

Nature des épreuves

Les épreuves écrites d'admissibilité sont les suivantes :

- 1 - rédaction d'une note de synthèse sur un dossier (durée 4 heures, coef. 2) ;
- 2 - rédaction d'un exposé sur une question d'actualité d'ordre politique, économique, social ou international au choix entre 4 sujets (durée : 3 heures, coef. 2).

L'épreuve orale d'admission est la suivante :

Un entretien permettant d'apprécier la personnalité, les motivations, le parcours et les réalisations du candidat à partir d'un dossier présentant son expérience professionnelle (durée : 30 minutes ; coef. 3).

Déroulement et contenu de la préparation

La préparation est organisée sous la forme d'un enseignement à distance (modules en ligne et supports de cours).

Les modules mis en ligne sur la plateforme d'e-formation de l'IGPDE (sur internet) contiennent :

- des conseils méthodologiques
- des apports de connaissance (fiches et chroniques d'actualité)

Cette préparation inclut également des devoirs cadencés (notes de synthèse et notes d'actualité) et des entraînements aux épreuves (concours blancs) de mi-septembre 2020 à fin février 2021 à envoyer à la correction et des corrigés accompagnés de commentaires.

Outre les sujets de devoir proposés en ligne, deux types d'entraînements aux épreuves sont organisés : des concours blancs et des jurys fictifs :

- 2 concours blancs à distance : **le premier en novembre 2020 et le second fin janvier ou début février 2020** (dates communiquées en début de session).

- 2 jurys fictifs par personne, sous réserve que les circonstances le permettent, seront organisés pour les seuls candidats admissibles dans les locaux de l'IGPDE en **mai et juin 2021**. Pour les candidats se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer lors de l'oral d'entraînement, l'IGPDE proposera une vidéoconférence (sous réserve de moyens techniques disponibles).

En tenant compte de ces deux concours blancs, la préparation compte en tout 12 devoirs.

Prise en charge financière de la préparation

La Sous-Direction du Recrutement et de la Formation ne prend en charge que la partie pédagogique de la préparation.